

PROCÈS VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
N°1 du 28 septembre 2023
Lycée des Métiers HEINLEX (0441823T)

Quorum : 12
Nombre des présents :
Nombre d'absents excusés :
Nombre d'absents non excusés :
Membres titulaires : CA 2023- 2024 : 22

Pièces jointes au PV :

LISTE D'EMARGEMENT

TITULAIRES				SUPPLÉANTS								
		Nom – Prénom	Émargement	P	A	E	Nom-Prénom	Émargement	P	A	E	
Administration	Provisseure	Mme VAILLANT Catherine		X			/					
	Gestionnaire	Mme CLAUTOUR Mélanie		X			/					
	DDFPT	Mme BERNARD Anne		X		X	M. CHUBILLEAU J. Bernard		X			
	CPE	Mme BERNARD Véronique					/					
Elus locaux	Région Pays de la Loire	Mme HUGUES Claire				X	M. LOUVRIER Franck					
		Mme PORCHER Andréa		X			Mme MAHE Véronique					
	Commune de St Nazaire	M. MANARA Alain		X								
Personnalités Qualifiées		M. BERNIER Yann (IBM)		X			/					
		M. BOUGNET Vincent (Total)					/					
Personnels de l'établissement	Enseignants	Mme DELBARRE Sabine		X			/					
		Mme BUISSON Marianne		X			/					
		Mme MAUGUET FERREIRA				X	/					
		/					/					
		/					/					
	ARL/ATSS	M. POIRIER Alain					/					
	Mme PETIT Nadine		X			/						
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Mme CASSARD Cécile				X	/					
		Mme MORICEAU Barbara				/						
		M. MIREY Sacha				X						
		Mme LE CARS Annabelle				/						
		/				/						
	Elèves	M. RANNOU Kelvin 1PCEPC		X				Mme VALLÉE MOREL Inès				
		M. TENDRON Enzo 1MMV						Mme FRANCOIS Angéline				
Mme MORENO Louanne							Mme FAVREAU Ophélie					
30		M. ABED Nolan 1BTS MSA		X			M. BERNARD Camille 1BTS					
		/				/						
Membre invité		M. CHEVREUX Stéphane Agent Comptable Mme AUDOUARD Fondée de pouvoir										

2. AFFAIRES PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

2.1 RAPPORT ANNUEL SUR LE FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE 2022/2023

Le Rapport Annuel Pédagogique 2022-2023 a été adressé en amont du conseil à l'ensemble des membres. Celui-ci présente le bilan de l'année 2022-2023 et le résultat du travail collectif de la communauté éducative. Madame la Présidente retrace l'ensemble du dossier et demande si les membres du Conseil souhaitent un éclairage sur certains points.

Au delà de la présentation générale de l'établissement et des diverses actions mises en place pour accompagner les élèves et les étudiants, Madame la Présidente présente les résultats de chacune des filières :

Résultats aux examens

Cette année, en Bac PRO, les résultats sont en augmentation et sont supérieurs à la moyenne nationale:

BAC PRO 2023 : 40 admis sur 45 soit 88,8% (2022 : 85,7%) (2021 : 81,67%)

- 93,3% en PCEPC (1B, 7AB)
- 85,7% en MMV (1B, 2AB)
- 82,3% en MEI (1TB, 2B, 7AB)
- 100 % en PLP (3B)

Moyenne nationale 82,7%

BTS 2023 : 15 admis sur 21 (71,5%)

- 75% en Pilotage des procédés (-2pt)
- 85,7% en Maintenance des Systèmes (+18,7pt)
- 100% en Contrôle Industriel et Régulation Automatique.

BREVET 2023 : Six élèves de seconde se sont inscrits en candidat individuel pour repasser le DNB série professionnelle. 1 élève seulement l'a obtenu. 4 ne se sont pas présentés.

Madame La Présidente évoque également les poursuites d'études des sortants de terminale. Nous pouvons faire un premier état des lieux qui sera complété lors de la cérémonie de remise des diplômes le 17 novembre 2023.

Orientation post-Bac

Sur le vivier de 46 élèves de terminale, 40 ont réussi leur bac en juin 2023 et 1 à la session de remplacement.

44 se sont inscrits sur Parcoursup, 31 ont confirmé au moins un vœu.

23 ont obtenu satisfaction via Parcoursup : 19 poursuivent en BTS dont 12 sous statut apprenti, 2 en BUT et 2 en Licence.

A la fin de la procédure, tous les élèves ayant obtenu leur examen, ont obtenu une proposition via Parcoursup. Certains d'entre eux l'ont refusée. Quelques uns se sont orientés vers des formations privées.

Au terme de cette présentation du rapport annuel pédagogique qui relate également les actions conduites dans l'établissement, Madame la Présidente remercie l'ensemble des personnels pour leur fort investissement au bénéfice des élèves et étudiants.

Madame la Provisseure soumet le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique 2022/2023 au conseil d'administration pour observations éventuelles et validation.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	11	0	0

Délibération n°2 : Adoption du Rapport Annuel sur le Fonctionnement Pédagogique 2022/2023 (cf. PJ).

ORDRE DU JOUR

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1. Adoption du PV du CA du 29 juin 2023

2. AFFAIRES PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

- 2.1. Rapport Annuel sur le Fonctionnement Pédagogique 2022/2023
- 2.2. Bilan de rentrée
- 2.3. Répartition des indemnités pour mission particulière 2023/2024
- 2.4. Evolution de l'offre de formation initiale scolaire (OFPI) rentrée 2024
- 2.5. Convention PFMP (BAC PRO) dans le cadre de la réforme du lycée professionnel
- 2.6. Modalités de remboursement de frais de stage 2023/2024

3. AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

- 3.1. Conventions et contrats
- 3.2. Critères d'attribution des fonds sociaux
- 3.3. Adoption des Tarifs 2024
- 3.4. Décision Budgétaire Modificative
- 3.5. Projets, sorties et voyages scolaires

4. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Madame la Proviseure remercie tous les membres de leur présence. Les absents sont excusés.
 Madame Buisson, membre des représentants des personnels enseignants, accepte d'être secrétaire de séance.
 Madame la Proviseure précise que le quorum est atteint avec 12 membres présents.
 Le quorum étant atteint à 12 membres présents, Madame la Proviseure ouvre la séance à 17h50.

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Porcher, conseillère régionale s'enquiert auprès des membres présents des points en lien avec les prérogatives de la Région. Elle informe qu'elle sera présente pour la distribution des ordinateurs dans le cadre du dispositif « monordiaulycée », le 9 octobre 2023.
 Départ de Mme Andréa Porcher à 18h.

1.1 ADOPTION DU PV DU CA N°5 DU 29 JUIN 2023

Madame la Proviseure demande aux membres présents au dernier CA du 29/06/2023 de voter l'adoption du PV transmis.
 Aucune remarque des membres du CA n'est apportée sur le compte-rendu du PV transmis.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	11	0	0

Délibération n°1 : Le PV du CA n°5 du 29/06/2023 est adopté à l'unanimité

2.2 BILAN DE RENTRÉE

Madame la Provisoire présente le bilan de rentrée.

A cette rentrée 2023, tous les enseignants étaient présents. Les professeurs du lycée assurent également la quasi totalité des heures sur les sections d'apprentissage.

Effectifs et flux

Madame la Provisoire donne les chiffres de la rentrée 2023 : 208 élèves dont 45 étudiants et apprentis.

On compte à ce jour 31 apprentis dans nos deux filières BTS et 1 en terminale Bac Pro TMSPC et 1 terminale Bac pro TPLP. Le taux de remplissage global s'élève à 82,54% sur une capacité d'accueil de 252 au total.

A l'image de l'an passé les effectifs par classe ne sont pas au maximum de leurs capacités d'accueil. En effet, 6 places sont restées vacantes en seconde MPMIA malgré la constitution d'une liste supplémentaire au second tour. Le tour de septembre a permis l'affectation de 3 autres élèves sur la section.

Ces chiffres s'expliquent également par un effectif faible sur le niveau première surtout en PCEPC et PLP. Comme souvent évoqué, depuis la famille métiers MPMIA, ces filières ne sont plus visibles dans l'appellation.

A ce jour, on compte 131 demi-pensionnaires (contre 143 l'an dernier). Ce qui représente environ 63% des Bac Pro et BTS. Le nombre d'internes (15) continue à diminuer cette année. Le recrutement se fait surtout sur le bassin de l'Estuaire.

On compte 53 filles pour 155 garçons. Le nombre de garçons dans la filière mode est passé à 3(R2021 et R2022 : 4) à l'entrée en seconde.

Taux de remplissage BAC PRO

En Bac Pro, 163 présents (dont 1 apprenti en TMEI et 1 en TPLP) sur une capacité d'accueil de 201 : soit 80,1% (en 2022 80,9%, 2021 90,05%, en 2020 94,5%, 95% en 2019 93% en 2018). Nous avons du mal à remplir nos sections à l'entrée en classe de seconde et à les maintenir tout au long de leur scolarité.

Le regroupement en famille de métiers "Métiers du Pilotage et de la Maintenance d'Installations Automatisées (MPMIA) a modifié le recrutement en classe de seconde pour la troisième année consécutive et n'obtient pas la visibilité sur la filière chimie que l'on pouvait attendre.

Les élèves des deux classes ont une année pour affiner leur projet d'orientation, entre la Maintenance des Systèmes de Productions Connectés (MSPC), le Pilotage de Ligne de Production (PLP) et Procédés de la Chimie, de l'Eau et des Papiers Cartons (PCEPC). Ils envisagent majoritairement une orientation vers la maintenance.

Sur le niveau première, la procédure AFFELNET n'a pas permis de compléter les places vacantes.

Taux de remplissage en BTS

Sur nos 2 filières de BTS, à ce jour,

Le BTS Pilotage des Procédés reste incomplet après la rentrée, 1 étudiante retenue via Parcoursup ne s'est pas présentée à la rentrée, 1 étudiant étranger n'a pas obtenu son visa pour venir étudier en France, 2 autres sont toujours dans cette attente. 2 places en alternance n'ont pas été pourvues.

Le BTS Maintenance des Systèmes (MSA) par apprentissage uniquement, est porteur. Le recrutement est au maximum et a permis à nos propres élèves (8/12) de poursuivre leurs études, ce qui conforte la pertinence de cette ouverture de formation au lycée.

En définitive, le taux de remplissage global est de 86, 54% en BTS.

Les offres d'entreprises pour l'apprentissage sur nos sections de techniciens supérieurs sont de plus en plus nombreuses ce qui apporte une reconnaissance supplémentaire à notre établissement.

2.3 RÉPARTITION DES INDEMNITÉS POUR MISSION PARTICULIÈRE 2023/2024

Madame la Proviseure présente la ventilation des IMP qui a été proposée en Conseil pédagogique le 21 septembre 2023, apporte les précisions nécessaires et la soumet au vote.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	11	0	0

Délibération n°3 : Adoption de la répartition des indemnités pour Missions Particulières proposée par le chef d'établissement, pour l'année scolaire 2023/2024 (cf. PJ).

2.4 EVOLUTION DE L'OFFRE DE FORMATION INITIALE SCOLAIRE (OFPI) RENTRÉE 2024

Madame la Proviseure présente aux membres du Conseil d'administration le dossier de demande d'ouverture de formation tel qu'il sera adressé aux services de la DRAFFIC et de la Région des Pays de la Loire.

Il semble important de faire rayonner le lycée Heinlex autour des métiers du domaine de la chimie, seul établissement de l'académie proposant ces filières, de compléter l'offre existante et d'optimiser les espaces technologiques restructurés, en vue de la rentrée 2024.

Départ de JB Chubilleau à 19 h

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	10	0	0

Délibération n°4 : Adoption de la demande d'ouverture de formation du BACPRO PIPAC dans le cadre de l'OFPI pour la rentrée 2024.

Départ de Kelvin Rannou et Sabine Delbarre à 19h15

2.5 CONVENTION PFMP (BAC PRO) dans le cadre de la réforme du lycée professionnel

Dans le cadre de la réforme des lycées professionnels, les élèves bénéficient dorénavant d'une allocation lors des périodes de formations en milieu professionnel (PFMP), décret du 11 aout 2023. Cette indemnité sera calculée en fonction du nombre de jours de présence effective en entreprise et variable en fonction du niveau de classe, arrêté du 11 aout 2023.

- En classe de seconde : 10€ par jour
- En classe de première : 15€ par jour
- En classe de terminale : 20€ par jour

Cette allocation pourra être directement versé sur le compte de l'élève si décision de la famille en ce sens.

Il appartient au chef d'établissement de collecter les données bancaires auprès des familles et les attestations de présence auprès des entreprises. Sans ces pièces le paiement ne pourra se faire.

Madame la Proviseure soumet cette convention au vote.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	8	0	0

Délibération n°5 : Adoption de la Convention PFMP (Bac Pro) (cf. PJ).

2.6 MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DE STAGE 2023/2024

Madame la Proviseure informe les membres du Conseil d'administration qu'à titre exceptionnel pour l'année 2023-2024, nous allons pouvoir procéder aux mêmes montants de remboursement de frais de stage pour les élèves de prébac et les étudiants du post bac. Un seul modèle de répartition des remboursements des frais de stage est présenté et Madame la Proviseure le soumet au vote.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	8	0	0

Délibération n°6 : Modalités de remboursement de frais de stage 2023/2024

Départ de Mme Nadine Petit à 19h30

3. AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

3.1 CONVENTIONS ET CONTRATS

3.1.1 Commande d'équipement Paréo

Madame l'Adjointe Gestionnaire demande aux membres du Conseil d'autoriser la cheffe d'établissement à signer tous les documents relatifs aux demandes d'équipement PAREO.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	7	0	0

Délibération n°7 : Autorisation de signer les documents relatifs au PAREO

3.1.2 Groupement de commande Gazélec

Madame l'Adjointe Gestionnaire demande aux membres du Conseil d'adhérer au groupement de commande de la Région GAZELEC (achat d'énergie et services associés) pour une prise d'effet au 01/10/2023. Les tarifs négociés par la Région à l'échelle de tous les lycées, sont une opportunité pour le lycée de réaliser des économies.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	7	0	0

Délibération n°8 : Adhésion au groupement de commandes GAZELEC

3.1.3 Convention la Croix-blanche

Madame l'Adjointe Gestionnaire présente la Convention avec la Croix Blanche : mise en place d'un dispositif préventif de secours pour le Cross du 19/10/23

	POUR	CONTRE	ABSTENTION

VOTE	7	0	0
------	---	---	---

Délibération n°9 : Convention avec la Croix Blanche (dispositif de secours pour le Cross)

3.1.4 Contrat de photocopieurs

Suite à une consultation organisée auprès de plusieurs prestataires (cf : tableau comparatif présenté), Madame l'Adjointe Gestionnaire demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de signer le contrat de location et maintenance des copieurs des ateliers avec la société Konica Minolta pour 5 ans. Démarrage du contrat prévu en novembre 2023.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	7	0	0

Délibération n°10 : Contrat de location et maintenance des copieurs des ateliers avec KONICA Minolta

3.2 CRITERES D'ATTRIBUTION DES FONDS SOCIAUX

Madame l'adjointe gestionnaire propose l'adoption des modalités suivantes d'attribution des fonds sociaux.

Les aides de fonds social sont attribuées dans le cadre de la commission de fonds social et sur la base de la situation financière de la famille calculée ainsi : **revenus + prestations familiales / nombre de personnes du foyer + ½ part pour les familles monoparentales.**

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	7	0	0

Délibération n°11 : Approbation des modalités d'attribution des fonds sociaux pour 2024 (cf. PJ).

3.3 ADOPTION DES TARIFS 2024

3.3.1 Tarifs de demi-pension

Madame l'adjointe gestionnaire présente un document explicité des tarifs et de l'augmentation proposée. Une augmentation de 0,10 à 0,15€ des tarifs de restauration pour l'année 2024 est nécessaire compte tenu de la complexité pour le service de restauration de proposer un repas complet et équilibré chaque jour en fonction des contraintes budgétaires (inflation des denrées et de l'énergie) . Le coût repas élève au forfait passerait à 3.77€ Quant à lui, le repas invité passe de 6, 10€ à 7€. Ce tarif reste moindre par rapport à d'autres établissements.

Madame la Provisseure soumet ces tarifs au vote.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	7	0	0

Délibération n°12 : Adoption des tarifs de restauration 2024 (cf. PJ).

3.3.2 Clé de répartition

Madame l'Adjointe Gestionnaire présente une proposition de clé de répartition pour Opale (futur progiciel de comptabilité à partir de janvier 2024). En effet le nouveau logiciel implique quelques changements, notamment en ce qui concerne le budget du SRH. Il n'y aura plus de reversement entre le SRH et le service ALO (fonctionnement général). Auparavant un taux de reversement de 19% était voté chaque année : c'était la contribution des usagers aux charges générales : les dépenses du SRH non individualisables comme la téléphonie, les assurances, internet, et surtout la viabilisation (eau, gaz, électricité) qui étaient imputées/payées sur le service général.

La philosophie d'Opale est une comptabilité analytique, qui veut que l'on paye directement dans le SRH les charges qui lui incombent. Mais dans les faits, en l'absence de compteurs divisionnaires, il est impossible de quantifier les consommations propres du SRH. Il faut donc adopter une clé de répartition pour les factures d'énergie entre le SRH et le service général.

La proposition qui est faite se rapproche de la réalité (surfaces en m²) et tend à ne léser aucun des 2 services et pérenniser l'équilibre existant jusqu'à présent.

Madame la Provisure soumet cette clé de répartition au vote.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	7	0	0

Délibération n°13 : Adoption de la clé de répartition OPALE proposée pour 2024

3.3.3 Objets confectionnés

Dans les filières Métiers de la Mode et Procédés de la Chimie (PCEPC), les élèves sont amenés à réaliser des objets confectionnés qui peuvent être vendus au public notamment sur des salons ou lors des Portes Ouvertes ou à d'autres EPLE.

Madame la Provisure demande aux membres de bien vouloir l'autoriser à facturer le coût de ces objets en fonction du prix d'achat des matières d'œuvre utilisées, majorés d'un coefficient éventuel selon le type d'acheteur et la complexité de l'objet.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	7	0	0

Délibération n°14 : Adoption des tarifs des objets confectionnés pour 2024

3.4 DÉCISIONS BUDGÉTAIRES MODIFICATIVES -DBM

Madame l'Adjointe Gestionnaire présente une décision budgétaire modificative (ajustement de crédits ouverts suite à notifications de subventions).

Par ailleurs, suite au certificat de non-recouvrement d'une créance contentieuse reçu par l'huissier, la Gestionnaire soumet une demande d'admission en non-valeur de 94.50 euros au vote.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	7	0	0

Délibération n°15: Admission en non-valeur d'une créance déclarée irrécouvrable

3.5 PROJETS PEDAGOGIQUES, SORTIES et VOYAGES

Présentation, échanges et adoption des sorties pédagogiques, année scolaire 2023/2024. Le tableau de ventilation d'utilisation des Crédits Educatifs d'Autonomie est projeté aux membres du CA.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	7	0	0

Délibération n°16 : Autorisation des sorties pédagogiques présentées, année scolaire 2023/2024 (cf. PJ).

4. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Mise en œuvre de la réforme des lycées professionnels

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme, dorénavant, les enseignants volontaires ont la possibilité d'assurer des missions complémentaires dans le cadre du pacte. Ils sont rémunérés en parts fonctionnelles dans le cadre de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves.

Au lycée Heinlex, 10 enseignants se sont proposés pour assurer des missions complémentaires et se répartissent sur l'ensemble des missions. Ils assurent également le remplacement de courte durée.

Un protocole sur le remplacement de courte durée sera d'ailleurs présenté au prochain Conseil 'd'administration.

Un point sur les travaux en cours

Un retard d'un à deux mois est déjà engagé. Des problèmes de couverture et d'étanchéité ont été rencontrés.

Le bardage du bâtiment va débuter la semaine prochaine, ce qui donnera meilleure allure côté extérieur même si l'intérieur est loin d'être terminé.

Mon Ordi au lycée

La distribution des ordinateurs de la Région des Pays de la Loire aura lieu le lundi 9 octobre 2023 pour les élèves de seconde du lycée.

Monsieur Bernier remercie le lycée pour sa participation au concours IBM de 2023 (confection de sacs très appréciés).

Il nous informe de l'action INTERNET DATING le 30 mai 2024 à l'hippodrome de Pornichet, en parallèle du concours IBM (robots de plage, projets scientifiques, soirée scientifique sur la cyber sécurité...), Temps fort du mercredi 29 au vendredi 31 mai 2024.

L'ensemble des points à l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Le Secrétaire de séance,



Mme Marianne BUISSON

La Présidente,



Mme Catherine VAILLANT

LYCÉE PROFESSIONNEL "HEINLEX"
LA PROVICEURE
44600 SAINT-NAZAIRE